

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice	10	Année : 2025
Présents	7	Vendredi 14 novembre 2025
Votants	8	<p>Le Conseil Municipal de la commune de PUY SAINT VINCENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, A la mairie, sous la présidence de Marcel CHAUD,</p> <p>Date de convocation du Conseil Municipal : 7 novembre 2025</p>
N°2025_94 Tarifs des balades en Dameuse Hiver 2025-2026		<p>Présents : Marcel CHAUD, Didier PLUQUET, Benoit BUSSON, Chantal FORTIER, Michel ENGILBERGE, Chantal ESTRANGIN, Michel CHAUD, Absents : Louis ALLIEY, Patrick LETESSIER, Laurent GAUTHIER pouvoir à Didier PLUQUET</p> <p><i>Secrétaire de séance</i> : Benoit BUSSON</p>

Monsieur le Maire rappelle que depuis l'hiver 2019-2020 la dameuse du domaine nordique équipée d'une cabine de transport (9 places), mise à disposition du gestionnaire du domaine nordique permet d'assurer le damage mais aussi de proposer des balades en dameuse.
Il est proposé de reconduire le tarif proposé la saison 2024-2025 ainsi que pour les titulaires d'un forfait saison sur le domaine nordique en prévente attribué au site de Puy Saint Vincent, une remise de 50% sur le prix de la balade

Balade en dameuse Adulte	saison 25-26	42€
Balade en dameuse Enfant	saison 25-26	32€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

Voix POUR : 8

Voix CONTRE :

Abstention :

APPROUVE la grille tarifaire des balades en dameuse pour la saison 2025-2026 ainsi que la remise de 50% sur un tour en dameuse pour le titulaire d'un forfait saison sur le domaine nordique en prévente ;

AUTORISE Monsieur le maire à signer tout acte ou document se rapportant à cette affaire ;

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Marcel CHAUD

